

Diagnostic de performance énergétique – tertiaire (6.3)

N° : XXXXXXXX	Date : 21/03/2008
Valable jusqu'au : 21/03/2018	Diagnostiqueur : BERTHIER
Type de bâtiment : Bâtiment industriel	Certifié(e) par : DEKRA le : 21/02/2008
Année de construction : < 1975	ENERGIE ENVIRONNEMENT - EVRY
Surface habitable : 2400 m ²	Tél. : 0820.888.565
Adresse : XXXXXXXX	Signature :

signature_techicien

Propriétaire : Nom : XXXXXXXX Adresse : XXXXXXXXXX	Gestionnaire ou syndic (s'il y a lieu) : Nom : Adresse :
---	---

Consommations annuelles par énergie

obtenues au moyen des factures d'énergie des années, prix des énergies indexés au 15/08/2006

	Moyenne annuelle des relevés ou factures	Consommations en énergies finales	Consommations en énergie primaire	Frais annuels d'énergie (TTC)
	par énergie dans l'unité d'origine (s'il est disponible)	par énergie en kWh _{EF}	en kWh _{EP}	
CONSUMMATION TOTALE D'ÉNERGIE tous usages	-	274983 kWh _{EF}	422326 kWh _{EP}	16518 €

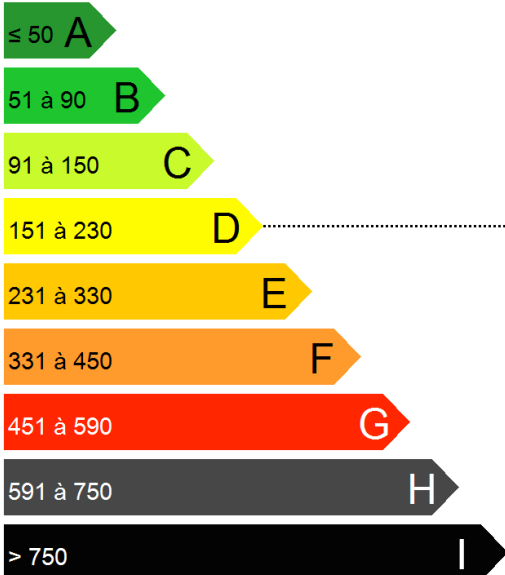
Consommations énergétiques

(en énergie primaire)

Pour les consommations totales d'énergies

Consommation réelle : 175 kWh_{EP}/m².an

Bâtiment économe



175
kWh ep/m².an

Bâtiment énergivore

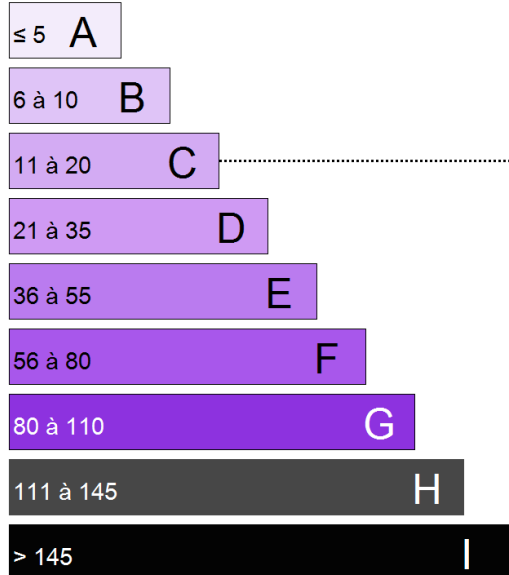
Émissions de gaz à effet de serre

(GES)

Pour les consommations totales d'énergies

Estimation des émissions : 20 kg_{CO2}/m².an

Faible émission de GES



20
kg eqco2/m².an

Forte émission de GES

Diagnostic de performance énergétique – tertiaire (6.3)

Descriptif du lot proposé à la vente et de ses équipements

Lot	Chauffage et refroidissement	Eau chaude sanitaire
Murs :	Système :	Système :
Toiture :	Emetteurs :	
Menuiseries :		
Plancher bas :		
Energies renouvelables	Quantité produite localement	<i>kWh_{EP}/m².an</i>

Pourquoi un diagnostic

- Pour informer le futur locataire ou acheteur ;
- Pour comparer différents logements entre eux ;
- Pour inciter à effectuer des travaux d'économie d'énergie et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Factures et performance énergétique

La consommation est estimée sur la base de factures d'énergie et des relevés de compteurs d'énergie. La consommation ci-dessus traduit un niveau de consommation constaté. Ces niveaux de consommations peuvent varier de manière importante suivant la qualité du bâtiment, les équipements installés et le mode de gestion et d'utilisation adoptés sur la période de mesure.

Énergie finale et énergie primaire

L'énergie finale est l'énergie que vous utilisez chez vous (gaz, électricité, fioul domestique, bois, etc.). Pour que vous disposiez de ces énergies, il aura fallu les extraire, les distribuer, les stocker, les produire, et donc dépenser plus d'énergie que celle que vous utilisez en bout de course. L'énergie primaire est le total de toutes ces énergies consommées.

Variations des conventions de calcul et des prix de l'énergie

Le calcul des consommations et des frais d'énergie fait intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps. La mention « prix de l'énergie en date du... » indique la date de l'arrêté en vigueur au moment de l'établissement du diagnostic.

Elle reflète les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Énergie constate au niveau national.

Constitution de l'étiquette énergie

La consommation d'énergie indiquée sur l'étiquette énergie est le résultat de la conversion en énergie primaire des consommations d'énergie du bien indiquées par les compteurs ou les relevés.

Énergies renouvelables

Elles figurent sur cette page de manière séparée. Seules sont estimées les quantités d'énergies renouvelables produites par les équipements installés à demeure et utilisées dans la partie privative du lot.

Diagnostic de performance énergétique – tertiaire (6.3)

CONSEILS POUR UN BON USAGE

En complément de l'amélioration de son local (voir page suivante), il existe une multitude de mesures non coûteuses ou très peu coûteuses permettant d'économiser de l'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ces mesures concernent notamment le chauffage et le refroidissement, l'eau chaude sanitaire, le confort d'été, l'éclairage ...

Gestionnaire énergie

- Mettez en place une planification énergétique adaptée à votre entreprise

Diagnostic de performance énergétique – tertiaire (6.3)

RECOMMANDATIONS D'AMELIORATION ENERGETIQUE

Sont présentées dans le tableau suivant quelques mesures visant à réduire vos consommations d'énergie. Examinez-les, elles peuvent vous apporter des bénéfices.

Mesures d'amélioration

Néant

COMMENTAIRES :

Les travaux sont à réaliser par un professionnel qualifié.

Pour plus d'informations : www.ademe.fr ou www.logement.gouv.fr

CERTIFICAT DE COMPETENCES



DEKRA Certification de Personnes SAS

Boris BERTHIER

Bagneux, le 20 février 2008

N/Réf. : DTQ/YVM/272

Objet : Notification de résultats d'examens de certification

Monsieur,

L'examen des fiches de notation relatives aux examens que vous avez passés montre qu'elles répondent aux critères de réussite de l'évaluation dans le(s) domaine(s) suivant(s) :

- diagnostic de performance énergétique

En conséquence je prononce l'attribution de votre certification, dont le numéro est **801-171007-69-001**, à compter du 21 février 2008.

Nous vous rappelons que sa durée de validité est de 5 ans et qu'un audit de surveillance sera réalisé durant la deuxième année de ce cycle. Vous trouverez également ci-joint le logotype utilisable par les personnes certifiées, les règles relatives à la surveillance et à l'utilisation de la marque et du logo DEKRA Certification de Personnes ainsi qu'un questionnaire à nous retourner.

Recevez, Monsieur, nos meilleures salutations.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'JP Levet'.

Jean Pierre LEVET
Directeur Général

ATTESTATION D'ASSURANCE



EN PRÉVENTION, SÉCURITÉ, ASSURANCES

SARL ENERGIE ENVIRONNEMENT
Mr CALLENS GAEL
LE MAGELLAN
7 RUE MONTESPAN
91000 EVRY

ATTESTATION

ASSURE : **ENERGIE ENVIRONNEMENT**

COMPAGNIE : **AGF Courtage**

CONTRAT N° **42740740**

PERIODE : DU **01/01/2008** AU **31/12/2008**

Je soussigné Jérôme BRETTE, président de la S.A.S. COGESSUR, atteste que :

**ENERGIE ENVIRONNEMENT
91000 EVRY**

est garanti(e) en RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE pour la période référencée ci-dessus.

Ces garanties s'appliquent dans le cadre des conditions particulières et générales du contrat.

Fait à Evry, le 17 Janvier 2008

Pour valoir ce que de droit,

Pour Cogessur,

Jérôme BRETTE

Société de courtage d'assurances
Immeuble le Saint-Clair
Boulevard des Champs Élysées - 91024 EVRY Cedex
Fax : 01 69 87 80 01 - www.cogessur.com

Cabine d'Épuration et de Gestion en Assurance
SAS au capital 66 70 000 €
RCS Evry 9 369 032 985
www.cogessur.com

Garantie financée et assurance de responsabilité civile professionnelle
aux articles L512.7 et L513.6 du code des assurances
Société soumise au contrôle de l'ALAM (Autorité de Contrôle des Assurances
et des Mutuelles - 81 rue Talbot - 75456 PARIS cedex 09)



\\evry\evry1\G7A3\Goumenc\Contrats\Y\herbert\evry1\BDD\Attestations\HC_1900_1.rtf